

SAINT-RAPHAËL



Concours Saint-Valentin

Deux coffrets de l'amour à gagner !

- 1- Trouvez l'endroit de notre cadre de l'amour !
Indice ? Il est près de l'installation la plus utilisée
en hiver. Attention, c'est glissant !
- 2- Prenez une photo de votre partenaire et/ou
famille en utilisant le cadre de l'amour
- 3- Envoyez votre photo via nos diverses
plateformes de communications



**Un chance de plus de gagner
un coffret de l'amour ?**



Partagez directement votre photo
sur les réseaux en mentionnant la
page Facebook de la municipalité
de Saint-Raphaël



**Bonne chance à tous !
Tirage le vendredi 16 fév**

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet
Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca

Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

NUMÉROS IMPORTANTS

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

OMH..... 418 789-2545

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

Policiers.....418 887-4058 / 911

Pompiers / Ambulance..... 911

Presbytère 418 243-2155

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Mot du maire janvier 2024



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Tout d'abord, bonne année 2024 à vous tous ! Santé et bonheur envoyé.

La dernière année a été synonyme de restructuration et de rattrapage avec le mouvement du personnel & la révision comptable. Il est toutefois important de se rappeler,

que malgré une augmentation des taxes, nous étions la municipalité avec le taux le plus bas du secteur. Cette planification guidera nos décisions, et par le fait même, honorera notre mission municipale.

Pour l'année 2024, nous sommes impatients de mettre en place de nouvelles actions qui feront certainement rayonner notre belle Municipalité! Pour le maintien de nos installations et la réalisation de nos objectifs, le Conseil a adopté un budget raisonnable compte tenu de l'inflation et de l'explosion des coûts. Nous sommes heureux de vous annoncer un gel des taxes municipales donc notre taux de taxation restera, pour 2024, à 0,904/100\$. De plus, l'équipe administratrice a réussi à répartir le paiement des taxes sur 5 versements, soit le :

1er mars

1er mai

1er juillet

3 septembre

1 novembre

Quel est le rôle des élus ?

L'élu a pour rôle d'être à l'écoute des besoins des citoyens de la municipalité et de rapporter ces derniers à l'équipe mise en place afin de trouver des solutions et d'agir en proactivité. Il n'est cependant pas dans le rôle de l'élu de faire des promesses ou de prendre des initiatives. Finalement, tous les sujets ou décisions doivent être discutés et acceptés, en majorité, par les membres du conseil au nom de la municipalité de Saint-Raphaël.

Pour terminer, je tiens à souligner le travail exceptionnel de notre nouvelle directeur général qui, dès son arrivée, a rapidement apporté une cohésion au sein de l'équipe municipale. Merci à l'ensemble du personnel qui se dévoue pour vous offrir un service de qualité. J'en profite aussi pour remercier les organismes et les bénévoles de notre Municipalité qui souhaitent s'impliquer et mettre de l'avant l'action citoyenne. Finalement, je tiens à saluer les membres du conseil qui s'impliquent sans relâche à créer une vision pour Saint-Raphaël.

Au nom du conseil, je vous souhaite un bon commencement de l'année 2024 !

Sincèrement,

Richard Thibault, Maire



OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR SAINT-RAPHAËL 2024

COORDONNATEUR/TRICE DE CAMP

Sous l'autorité de la gestionnaire du camp, le coordonnateur du camp de jour est responsable de la planification, de l'organisation et de la supervision des activités du programme de camp de jour et de la supervision de l'équipe d'animation.

Principales tâches :

- Participe aux formations pertinentes ;
- Participe à la formation de l'équipe d'animation sur les règles de sécurité et de bonne conduite et en assure l'application ;
- Assure le bon fonctionnement du camp quotidiennement ;
- Encadre, supervise et soutiens le travail du personnel d'animation dans l'organisation et la réalisation des activités afin qu'ils correspondent aux orientations du camp ;
- Conseille les animateurs au sujet des interventions avec les enfants ayant des comportements plus difficiles ;
- Encadre et soutiens l'équipe d'animation dans la gestion de crises ;
- S'assure d'une bonne utilisation des locaux et de leur caractère sécuritaire ;
- Applique et assure le respect des politiques et procédures en vigueur ;
- Participe à l'évaluation du personnel d'animation ;

Exigences pertinentes :

- Secondaire complété ;
- Disponible du 25 juin au 16 août 2024 ;
- Formation en premiers soins à jour (atout).

Qualités et compétences recherchées :

- Expérience en animation ;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation ;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence ;
- Facilité à communiquer avec le public ;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe ;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution ;

Salaire :

À discuter lors de l'entrevue.



OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR SAINT-RAPHAËL 2024

ANIMATEUR/TRICE

Sous l'autorité du coordonnateur/trice du camp de jour, l'animateur/trice voit à l'animation des activités et à l'encadrement des enfants.

Principales tâches :

- Participe aux formations pertinentes ;
- Planifie, organise et anime une programmation quotidienne d'activités adaptées au groupe sous sa responsabilité avec l'approbation de son supérieur ;
- Accueille, encadre, et assure la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité, en tout temps, en appliquant les règles de sécurité et de bonne conduite ;
- Accompagne et veille à la sécurité de son groupe d'enfants lors des sorties en appliquant les procédures établies ;
- Prends soin du matériel mis sous sa responsabilité ;
- Vérifie l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et avise la chef de camp au besoin ;
- Participe activement aux réunions régulières du personnel d'animation ;

Exigences pertinentes :

- Secondaire 4 complété avant le début du camp ;
- Disponible du 25 juin au 16 août 2024 ;
- Formation en premiers soins à jour (atout).

Qualités et compétences recherchées :

- Expérience en animation ;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation ;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence ;
- Facilité à communiquer avec le public ;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe ;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution ;

Conditions de travail :

Salaire débutant à 0,50 \$ au-dessus du salaire minimum, ajustement selon les années expériences.

Pour postuler :

Veuillez transmettre votre candidature à l'attention d'Edith Chabot, coordonnatrice des loisirs, en indiquant le titre du poste convoité, avant le 12 mars 2024.

Courriel : loisirs@saint-raphael.ca

Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0



OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR SAINT-RAPHAËL 2024

ANIMATEUR/TRICE DU SERVICE DE GARDE

Sous l'autorité de la coordonnatrice des loisirs et la supervision du coordonnateur/trice de camp, l'animateur/animateur(trice) du service de garde voit à l'animation des activités et à l'encadrement des enfants lors des périodes de service de garde soit de 7 h à 9 h le matin et 16 h à 17 h 30 en après-midi.

Principales tâches :

- Superviser les enfants en situation de jeu libre en collaboration avec les autres animateurs présents aux périodes de service de garde.
- Organiser et animer des activités dirigées ;
- Assurer une transition harmonieuse entre les activités du service de garde et celles du camp de jour ;
- Assurer la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité, en tout temps, en appliquant les règles de sécurité et de bonne conduite ;
- Assurer un suivi auprès des parents ;
- Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes.

Exigences pertinentes :

- Secondaire 4 complété avant le début du camp ;
- Disponible du 25 juin au 16 août 2024;
- Formation en premiers soins à jour (atout).

Qualités et compétences recherchées :

- Expérience en animation;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;

Conditions de travail :

- Salaire débutant à 0,50 \$ au-dessus du salaire minimum, ajustement selon les années expériences.
- Environ 20-25 heures / semaine

Pour postuler :

Veillez transmettre votre candidature à l'attention d'Edith Chabot, coordonnatrice des loisirs, en indiquant le titre du poste convoité, avant le 12 mars 2024.

Courriel : loisirs@saint-raphael.ca

Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0



Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – DÉCEMBRE 2023



Le présent rapport couvre la période du mois de décembre 2023.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans plusieurs actions le mois dernier, un mois d'exception :

Interventions – incendie (2) :

- 1 appel pour un face-à-face (accident routier)
- 1 appel pour assistance aux travaux publics

Intervention – premiers répondants (3) :

- 2 appels pour assistance aux ambulanciers lors d'accident de véhicules
- 1 appel pour une personne gisante

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées.
- Inspection annuelle des APRIA (appareil de protection respiratoire)

Autres tâches :

Durant le mois de décembre, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 4 permis de feu à ciel ouvert
2. Archivage annuel
3. Préparation de l'exercice d'auto-sauvetage et de l'examen en auto-sauvetage pour la MRC

Exercices mensuels :

Pour le mois de décembre, un congé d'entraînement a été permis.

Claude Morin, Adm.A.

Directeur – Sécurité publique

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS



**L'eau est précieuse,
Économisons-la !**



Épaisseur de glace minimum recommandée pour une glace neuve et transparente.

Il y a toujours un risque avec la glace.
Assurez-vous de percer des trous d'évaluation à divers endroits.

7 cm (3") ou moins
Ne vous y aventurez pas!



10 cm (4")

pêche sur glace
marcher
ski de fond
patiner

12 cm (5")

véhicule
motoneige
ou VTT

20-30 cm (8-12")

un véhicule automobile
ou camion léger

30-38 cm (12-15")

un véhicule
un camion de poids moyen



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE™

Les experts en surveillance aquatique

Secrétariat
au loisir et au sport
Québec



Edwin Valcoot

La modération a bien meilleur goût.

Travaux publics

Rapport au conseil municipal et à la direction générale
OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

Présenté par :

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C. Direction des travaux publics
Saint-Raphaël

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois de décembre, plusieurs actions liées aux travaux d'hiver en plus de quelques tâches courantes ont été réalisées dont :

Travaux d'hiver

- Entretien des équipements d'hiver (graissage et entretien préventif)
- Déneigement et déglçage des routes sous la responsabilité municipale
- Entraînement avec les nouveaux équipements
- Maintenance et nettoyage des véhicules

Travaux de voirie

- Réparation de routes et asphalte
- Réparation de conduites d'égout
- Surveillance du réseau
- Inventaire des panneaux à réparer

Entretien infrastructures

- Travaux au 2e étage du bureau municipal
- Peinture des locaux de l'édifice de la radio

Administratif et planification

- Ouverture des appels d'offres pour les études de caractérisation et géotechnique pour les chemins suivants :

- Bernard-Dumont - Rang du Bras - Rang Ste-Marie-Anne

- Rencontres de dossiers avec l'urbanisme de la MRC

Autres

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyen
- Tournée d'inspection des permis avec le technicien en urbanisme et en environnement
- Support aux loisirs pour le camp de jour et la patinoire
- Rencontre avec certains fournisseurs pour l'achat de matériel 2024

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C.

Directeur – Sécurité publique – Travaux publics



ÉCOLE DE LA SOURCE

88, rue du Foyer

Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0

418 243-2999 418 887-7320

la-source@cscotesud.qc.ca

29 janvier au 9 février 2024 : Période d'inscription pour 2024-2025.

Il est important de respecter ces dates.

Pour toutes les nouvelles inscriptions, c'est-à-dire, Passe-Partout (pour enfant âgé de 4 ans avant le 1er octobre 2024), préscolaire 5 ans (pour enfant âgé de 5 ans avant le 1er octobre 2024) et pour les nouvelles familles qui déménageraient à Saint-Raphaël, veuillez compléter le formulaire d'inscription en ligne avant de vous présenter à l'école :

<https://cscotesud.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/>.

Par la suite, nous communiquerons avec vous afin de fixer un rendez-vous.

Document obligatoire : certificat de naissance original « grand format » et preuve de résidence (permis de conduire ou compte taxes scolaires ou compte hydro)

Pour les élèves qui fréquentent actuellement Passe-Partout et pour les élèves de la maternelle à la 6e année qui fréquentent déjà l'école, les inscriptions se feront par internet. Surveillez vos courriels !

Si vous avez des questions concernant la période d'inscription, vous pouvez rejoindre Mme Julie Gagnon, secrétaire, au (418) 243-2999 #2400 ou moi-même.

Au plaisir de collaborer avec vous et votre enfant !

Valérie Latulippe, directrice

Football et cheerleading

École La Source

À l'école La Source, les élèves ont la chance de s'inscrire au cheerleading et au football. Notre équipe se nomme les Panthères. Dans les derniers mois, les joueurs de football ont disputé deux parties, encouragés par l'équipe de meneuses de claques.

Premièrement, les 26 cheerleaders, de la 4e à la 6e année, sont dirigées par deux fabuleuses entraîneuses nommées : Fanny Pelchat et Cindy Bellerive. Cette année, deux élèves de première année ont été recrutés dans l'équipe. Ces dernières s'appellent Aby et Zoé. Les pratiques ont eu lieu deux fois par semaine.

Deuxièmement, l'équipe de football regroupent environ vingt joueurs de Saint-Raphaël et de Saint-Gervais de 5e et 6e année. Les joueurs pratiquent une à deux fois par semaine après l'école. Les entraîneurs dévoués sont : Jean-François Bernard, Régent Godbout, Éric Champagne et Sébastien Lachance.

Pour finir, le 26 octobre dernier, un match a eu lieu à l'école primaire de St-Michel contre les Jaguars. Il s'est terminé par une victoire des Panthères de 26 à 0. Par ailleurs, le 3 novembre, l'équipe a disputé une partie contre les Cobras de Beaumont qui s'est terminée par une défaite de 12 à 33. La saison pourra ainsi se compléter au printemps. Félicitations aux Panthères!



Village Vacances Valcartier

Quand: 27 janvier 2024

Date limite pour s'inscrire:
20 janvier 2024

Viens chercher ta feuille à la
MDJ!

Cout: 20\$ / Membres
25\$/ Non membres

Départ: 9h00 AM

Retour: Fin de journée



Programmation de Janvier

Rencontre le Mardi 9 janvier , réunion régulière des Fermières à notre local à
13 h.

Bienvenue à toutes !

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de vos buffets
pour les après-service seulement.

Veuillez communiquer avec Lise Richard 418-243-2543

Prochaine rencontre le 13 février 2024, 13h

Merci

Danielle Vallières communications.



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Festival des Barres-à-Jack

Date : 12 mars 2024

Heure : 19h00

Lieu : 359 Boul St-Pierre, St-Raphaël

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;

1.1 Mot de bienvenue;

1.2 Message de la Présidente;



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA extraordinaire du 4 décembre 2023;

4. Présentation et adoption des états financiers de l'année 2023 ;

5. Varia;

6. Périodes de questions;

7. Levée de l'assemblée.

Vous avez un intérêt envers le festival à titre de bénévole, participant ou visiteur, alors venez rencontrer la nouvelle équipe de bénévoles au sein du Conseil d'administration tout en nous faisant part de votre soutien pour la prochaine édition.

Conseil d'administration du Festival des Barres-à-Jack

Nouveau Conseil d'administration pour le Festival des BAJ

L'appel à la population de Saint-Raphaël ayant porté fruit, trois nouveaux administrateurs se sont joints à l'équipe actuelle.

Ce tout nouveau Conseil d'administration est déjà en action pour organiser la 16e édition du Festival auquel se joindront plusieurs responsables de départements et une grande équipe de bénévoles. Un cumulatif de plus de 4000 heures de bénévolat sera investi encore cette année pour

l'organisation et la tenue de cet événement majeur pour notre communauté.

Le conseil d'administration du Festival des Barres à Jack

Chantale Goupil, Marie-Pier Fortier, Johany Lapointe, Alexandre Tardif,

Nathalie Lemieux, Jennyfer Laflamme, Samuel Roy

festivalbaj@gmail.com



**Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME**



Vous êtes sans médecin de famille?

Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) vous permet d'obtenir un rendez-vous médical ou une ressource en santé, selon votre besoin et selon les disponibilités offertes.



Appeler au 811 option 3



NOUVEAU - Le GAP numérique

Le GAP numérique est un nouveau service qui vous orientera vers une ressource en santé.

Pour y avoir accès :

gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/fr



D'autres services s'ajouteront dans les prochains mois, notamment la prise de rendez-vous en ligne.



**Pour plus d'information sur le GAP :
<https://www.ciassca.com/gap>**

SERVICE D'ANIMATION

FÊTE D'ENFANTS



AU GYMNASÉ

LE TARIF COMPREND LA LOCATION DU GYMNASÉ ET L'ANIMATION PAR UNE MONITRICE DU CAMP DE JOUR. APRÈS L'ACTIVITÉ, IL EST POSSIBLE DE MANGER LE GÂTEAU ET D'OUVRIR LES CADEAUX SUR PLACE DIRECTEMENT. LE SERVICE EST OFFERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES ENTRE 13H ET 16H30 AU COÛT DE 30\$/HEURE.

POUR RÉSERVER :
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
MESSENGER DE LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ



Avec Edith



**Session de danse
Country-Pop Hiver 2024
Saint-Raphaël**

À tous les Lundis à partir du
15 janvier 2024

Danse Nouveauté
19h à 20h00 : Débutant
20h à 21h00 : Intermédiaire

Saint-Raphaël
104 Rue du Foyer
120\$/12 semaines
12\$/La fois

Pour inscription ou info : Bedith10@hotmail.com
Numéro de téléphone : 418-234-6008

 **MG Danse Country-Pop Mathieu Gagné**

Rapport mensuel des Loisirs décembre 2023

Soirée patins à roulettes – 8 décembre 2023

84 personnes présentes

Super bons commentaires concernant le retour de ce genre de soirée

La thématique de Noël est appréciée, les jeunes se sont déguisés pour l'occasion.

Remise de photos souvenirs gratuitement

Concours décorations de maison pour Noël

40 personnes ont participé

Prix remis : 3 chèques-cadeaux (deux de 50\$ de la part de la municipalité et 1 de 25\$ de la part des plantations des Noëls d'antan) pour magasiner aux plantations des Noëls D'antan afin de favoriser l'achat local.

Patinoire

Organisation logistique et tentative d'ouverture

Camp de Noël

Super belles organisations

22 enfants inscrits

Remerciement aux animatrices, Samantha Gourgues & Maryka Tanguay

Les parents se sont démontrés satisfaits et l'initiative est plus que reconnue sur les réseaux sociaux.

Partenariat avec le Marché Tradition qui nous offre 50% de notre panier d'épicerie afin d'animer les jeunes.

Autres informations :

Montant reçu de 500\$ de la part de la MRC de Bellechasse suite à l'initiative de la programmation de la semaine interculturelle

À venir en janvier :

Retour des activités suivantes pour la session d'hiver :

- Danse country
- Danse enfantine (ajout de deux nouveaux groupes)
- Pickleball
- Ligue de dard
- Activité de cuisine collective pour les enfants de 5-12 ans

Ajout de services/activités :

- Animation « vivre en solo » de la part du centre femmes Bellechasse
- Atelier parents-enfants 0-2 ans de la part de la maison de la famille de Bellechasse
- Yoga Balle en raison d'un atelier par mois sur trois mois

Activité mensuelle :

- Fabrication de son onguent et baume à lèvres

Nous souhaitons remercier le Marché Tradition St-Raphael !

Afin de venir en aide aux parents lors des journées de la grève, la Municipalité de Saint-Raphaël a ouvert un camp de Noël la semaine passée.

Chaque jour, une valeur de Noël était mise en avant-plan afin de partager les traditions importantes (l'entraide, le partage et l'amour).

Le temps des fêtes, c'est aussi le partage du savoir et la nourriture en est partie prenante !

Le Marché a accepté de nous commanditer la moitié de nos produits afin que les enfants puissent faire des recettes avec les animatrices !

Nous les remercions pour leur contribution !



• LES MARCHÉS •
Tradition

BONNE ANNEE
2024

Que cette année vous apporte joie, amour et moments inoubliables.

Nous profitons aussi de l'occasion pour vous remercier de votre confiance et présence perpétuelle !

De la part de toute l'équipe du Marché Tradition de Saint-Raphaël

MERCI À NOS ANNONCEURS



À la recherche d'une solution pour
promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des
annonceurs

Publicité dans le journal municipal

Format carte d'affaires : mensuel (30\$)

Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité
de Saint-Raphael au

info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

ENVIE D'APPRENDRE, de vous amuser et de vous améliorer? C'est le temps de vous inscrire pour les cours sur mesure!

Les cours sur mesure du Centre d'éducation des adultes sont pour vous!
Voici l'offre des cours qui débutera le 5 février 2024.

Conversation anglaise - Débutant Jeudi 9h à 11h30

Formation de base, temps, verbes, formulation de questions, tout cela dans un environnement chaleureux!

Conversation anglaise - Intermédiaire Jeudi 13h à 15h30

Apprenez et évoluez dans votre apprentissage de l'anglais dans un environnement accueillant.
Vous aurez l'occasion d'enrichir votre vocabulaire et de pratiquer les expressions de la langue anglaise.

Initiation aux téléphones intelligents et tablettes Mardi 13h à 15h30

Appropriiez-vous le fonctionnement des appareils intelligents et d'exploiter des médias sociaux.

Découvrir les applications des téléphones intelligents et des tablettes Jeudi 9h à 11h30

Optimisez l'exploitation de votre appareil en naviguant sur Internet, en téléchargeant des applications, des documents et des formations.

Musclez vos méninges Mercredi 13h à 15h30

Gardez votre mémoire en forme! Trucs, conseils et exercices sont proposés
à chaque rencontre afin d'optimiser la vitalité cognitive.

Coût : 20 \$ pour la session, payable au premier cours

Début : 5 février 2024 Fin : 2 mai 2024

Lieux : CEA Bellechasse - 189 rue Principale, St-Gervais

Date limite d'inscription : 21 janvier 2024

Documents à présenter au 1er cours : Certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil

À noter que 15 inscriptions sont nécessaires pour offrir chacun des cours.

Pour faire votre
inscription, rendez-
vous sur le site Internet
du CEA de Bellechasse
sous l'onglet
"Inscription/Cours sur
mesure".



CLUB DE L'ÂGE D'OR

PROGRAMME POUR FÉVRIER !

- 11 JANVIER : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30
- 28 JANVIER : APRÈS-MIDI DE DANSE À 13H30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 4 FÉVRIER : TOURNOI DE CHARLEMAGNES À 13H
- 8 FÉVRIER : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30
- 15 FÉVRIER : DÎNER DE SAINT-VALENTIN
- 25 FÉVRIER : APRÈS-MIDI DE DANSE À 13H30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE



• LES REPAS AU LOCAL SONT FIXÉS À 18\$ POUR LES MEMBRES ET 20\$ LES NON-MEMBRES

• LES TOURNOIS DE JOFFRE ET CHARLEMAGNE SONT À 8\$ (PAS BESOIN D'ÊTRE MEMBRE)

• INSCRIPTION SUR PLACE 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU TOURNOI

Atelier création baume à lèvres et onguent casse-grippe ouvert à tous !

- 27 janvier 2024
- 9h30, durée de 2h30
- 20\$
- Au centre communautaire de Saint-Raphaël, 104 rue du foyer

Inscriptions :

- loisirs@saint-raphael.ca
- 418-243-2853 poste 105
- Code QR
- Réseaux sociaux




Rejoignez-nous

An centre communautaire de St-Raphaël

à nos ateliers de cuisine

THÉMATIQUES DIFFÉRENTES A CHAQUE ATELIER

parents/enfants 5-12 ans

DATES DES ATELIERS

10 FÉVRIER
23 MARS
20 AVRIL
25 MAI

INSCRIPTION: www.mfbellechasse.org
TÉLÉPHONE : 418-883-3101



COÛT:
10\$/adulte
5\$/enfant

Venez en tant que participant ou visiteur!

Bazar

"Vide-maison"

Pour tous!



28^e Mars 9h à 16h

Centre communautaire de Saint-Raphaël, 104 rue du foyer

Pour réserver une table ou deux : 20\$/jour

- 418-243-2853 poste 105
- loisirs@saint-raphael.ca
- Messenger de la municipalité

Cours & programmation



COURS DE PICKLEBALL

Gratuit !
Gratuit !
Gratuit !

Tous les lundis et vendredis de 9h à 11h
Dans la grande salle du centre
communautaire de Saint-Raphaël

POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
LISE CARBONNEAU AU 418-243-2243



Ateliers d'échanges

- Mieux comprendre votre rôle comme parent, enrichir vos habiletés parentales, partager des solutions en échangeant avec d'autres parents.
- Découvrir des jeux d'éveil simples et faciles à réaliser à la maison avec son enfant

DÈS LE 24 JANVIER

POUR QUI:
PARENTS/ENFANTS DE 0-2 ANS ET FEMME ENCEINTEES

QUAND:
MERCREDI DE 9:00 À 11:30

OÙ :
CENTRE COMMUNAUTAIRE
ST-RAPHAËL

COÛT: GRATUIT

INSCRIPTION:
www.mfbellechasse.org
418-883-3101



Yoga Ball

Trio d'ateliers de 75 min, kit de balles inclus 100\$/ personne

techniques d'automassage grâce aux balles thérapeutiques ✦

Ateliers 1: 24 janvier 2024, 19h
Haut du corps

Atelier 2: 28 février 2024, 19h
Bas du corps

Atelier 3: 27 mars 2024, 19h
Posture, pieds, routine anti-ordi, respiration & renforcement intelligent

→

📍 Petite salle du centre communautaire, Saint-Raphaël, 104 rue du foyer

Inscriptions :

- Plateforme sport-plus
- 418-243-2853 poste 105
- lolsirs@saint-raphael.ca
- au bureau municipal

L'entretien de nos tendons et fascias sont essentiels; une série d'étirements jumelés à l'automassage sur des zones négligées sauront relâcher vos inconforts. Nous apprendrons une routine simple à reproduire à la maison; un outil de mieux-être pour toute personne qui désire plus d'autonomie en santé !



Ligue de Dard

À SAINT-RAPHAËL !

TOUS LES VENDREDIS
À PARTIR DE 19H

📍 PETITE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

🎯

POUR S'INSCRIRE OU INFO : 📞
MICHEL FRADETTE, 418-705-0546



SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS



10 fév
RÉMI CHASSÉ
Phénomène Phéromonale
EM LEA (première partie)
Chanson rock
25 \$



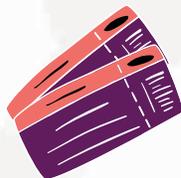
17 fév
DOMINIC & MARTIN
Humour
40 \$



24 fév
ROSALIE VAILLANCOURT
MILF - En rodage
Humour
31 \$



21 mar
BLEU JEANS BLEU
Top minou
Chanson populaire
38 \$



16 mar
GREAT IRISH GATHERING
Fête de la St-Patrick
Chanson et musique irlandaise
Adulte: 20 \$ / Étudiant: 12 \$

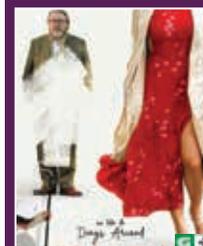


CINÉMA



Les Chambres rouges
« Percutant, confrontant, poignant et franchement mémorable... Pascal Plante, cinéaste originaire de Québec, livre avec LES CHAMBRES ROUGES un thriller psychologique diablement efficace dont on ressort aussi essoufflé que secoué. »
Bruno Lapointe
Le Journal de Montréal

Vendredi - 2 février - 19h30



Testament
« Comédie satirique mordante brochant un portrait grinçant de notre société, le 15^e long métrage de fiction du réalisateur du DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ne laissera personne indifférent. »
Maxime Demers,
Le Journal de Montréal

Vendredi - 16 février - 19h30

BILLETTERIE

Par téléphone :
418 789-2588

En ligne :
www.culturebellechasse.qc.ca

Sur place :
**75, St-Gérard
St-Damien-de-Buckland, QC
GOR 2Y0**



Les billets ne sont ni échangeables ni remboursables.

Les prix incluent les taxes et les frais de billetterie.



CINÉMA SAINT-DAMIEN - MAISON DE LA CULTURE BELLECHASSE

76, RTE ST-GÉRARD, SAINT-DAMIEN

Carte fidélité : 10 films pour 40\$ / Adulte : 7\$

Étudiant : 5\$ / 13 ans et + : 3\$



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 9 janvier 2024, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents la maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #2 - Gaétan Roy

Siège #3 - Samuel Roy

Siège #5 - Michel Turcot

Siège #6 - Éric Trudel

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle

Siège #4 - Tonia Despont

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-01-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 5 décembre 2023

3.2 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE du 19 décembre 2023

4 - MOT DU MAIRE

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - GESTION DES SERVICES

7 - FINANCES

7.1 - ADOPTION des dépenses du mois de décembre 2023

7.2 - Dons et commandites

7.3 - Financement et subventions

7.4 - ADOPTION - Règlement sur l'imposition des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux

7.5 - ADOPTION - Règlement de tarification des biens et services 2024

7.6 - AVIS DE MOTION - Règlement sur le fond de roulement

7.7 - DÉPÔT du projet de Règlement sur le fond de roulement de la municipalité 2024-003

7.8 - RÉSOLUTION de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 596 300 \$ qui sera réalisé le 16 janvier 2024

7.9 - Soumission pour billets

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - DÉPÔT des permis et certificats de décembre 2023

8.2 - AVIS DE MOTION - Modification du Règlement de zonage

8.3 - DÉPÔT du projet de Règlement de zonage 2024-004

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de décembre de la sécurité publique et des incendies

9.2 - RÉSOLUTION autorisant le contrat de service avec la Croix-Rouge canadienne

9.3 - RÉSOLUTION autorisant le plan d'acquisition d'un véhicule de services

10 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 des travaux publics

10.2 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / études de caractérisation et géotechnique rang du Bras et Ste-Marie-Anne

11 - LOISIRS-TOURISME

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs

11.2 - Demande gratuité de salles pour activités locales par une OBNL - Maison de la famille

11.3 - Demande gratuité de salles pour activités locales par une OBNL - Maison de la famille

11.4 - Demande gratuité de salles pour activités locales par une OBNL - Centre femmes Bellechasse

12 - LÉGISLATION

12.1 - DÉPÔT - Politique concernant la confidentialité des informations personnelles 2024-001-P et 2024-002-P

12.2 - DÉPÔT - Politique de prêt et de location des salles, installations sportives et récréatives et des équipements 2024-003-P

12.3 - AVIS DE MOTION - Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier 2024-005

12.4 - DÉPÔT - Projet de règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier

13 - VARIA

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-01-02

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-01-03

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 5 décembre 2023

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par: Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-01-04

3.2 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE du 19 décembre 2023

Une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 19 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Turcot demande à être exempt du vote étant donné qu'il n'était pas présent lors de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par: Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Aucune

Questions du public par courriel / courrier:

1. Aucune

Suivi aux questions de la dernière séance:

1. Une citoyenne demande au conseil s'il serait possible de s'assurer que les activités commerciales au bureau de la Promutuel assurances soient augmentées afin de s'assurer que la succursale demeure ouverte. R: une rencontre est prévue en début d'année pour faire le point avec les gens de la Promutuel.
2. Une citoyenne demande si des actions sont en cours ou si celles déjà faites ont porté fruits afin que les locaux de la clinique médicale soient ouverts pour offrir des services idéalement médicaux mais qui pourraient aussi être aussi d'autres types comme dentiste, infirmerie, etc. R: Des rencontres avec la MRC et le CISSS ont toujours lieu afin d'améliorer la desserte du côté de la rte. 281. D'autres discussions ont aussi lieu avec des interve-

nants afin de trouver une option mais il demeure que le dossier est complexe avec le CISSS.

3. Serait-il possible de réaliser l'installation d'un système de vidange des VR dans la municipalité alors que cette demande est faite depuis plusieurs années? R: un projet en ce sens est prévu sur le site de l'Édifice communautaire au printemps 2024 lors de la réfection de la station de pompage. Madame la conseillère Guylaine Larochelle demande d'en faire une résolution à la prochaine séance afin de s'assurer de la réalisation en 2024.
4. Serait-il possible d'installer des caméras de surveillance à l'écocentre afin d'émettre des infractions à ceux qui manquent de civisme? R: Le règlement sur la sécurité publique possède déjà la réglementation en ce sens mais l'application de celui-ci et l'émission des infractions doit être faite par la Sûreté du Québec. Nous allons valider s'il est possible sur la base d'image d'émettre des infractions en leur absence. Un suivi sera effectué avec la SQ.

6 - GESTION DES SERVICES

Aucun point

7 - FINANCES

2024-01-05

7.1 - ADOPTION des dépenses du mois de décembre 2023

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de décembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de décembre payées par le greffier-trésorier par intérim et d'autoriser le paiement des comptes au montant 282 807.36\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 - Dons et commandites

Aucun point

7.3 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Lors du mois de novembre, l'équipe a notamment travaillé sur les programmes suivants:

- Programme de soutien aux initiatives en loisir et en sport (2 500\$) - REFUSÉ

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (135 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang et rang du Sault (3 200 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - en attente du remboursement
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (425 000\$) - en préparation de dépôt
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (800 000\$) - programmation des travaux en cours
- Programme de soutien financier pour l'accueil des nouveaux arrivants, (1 000\$) - REÇU 12/2023
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (22 500\$) - en préparation de dépôt
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (300 000\$) - en préparation de dépôt
- Fonds d'amélioration des infrastructures de loisirs, (80 000\$) - en préparation de dépôt
- Programme d'aide de mise en valeur du territoire, jardins communautaires, (10 000\$) - REFUSÉ
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 5 787 500\$

2024-01-06

7.4 - ADOPTION - Règlement sur l'imposition des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux

ATTENDU QU'UN avis de motion ainsi qu'un premier projet de règlement fut adopté lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 ;

ATTENDU QUE pour rencontrer les prévisions de dépenses d'administration, afin de pourvoir aux améliorations et faire face adéquatement aux obligations établies dans le budget 2024, le Conseil de la Municipalité ordonne et décrète l'imposition de certaines taxes ;

ATTENDU QUE la Municipalité peut, conformément aux dispositions 244.29 à 244.64 de la Loi sur la fiscalité municipale (c. F-2.1), fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation ;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge à toutes fins que de droits, tous règlements antérieurs incompatibles ou inconciliables avec celui-ci ;

ATTENDU QU'IL y a dispense de lecture pour ledit règlement, les

membres du conseil déclarent tous l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Turcot exprime son désaccord concernant l'adoption du règlement ;

ATTENDU QUE monsieur le maire Thibault demande de procéder au vote :

Siège #2 - Gaétan Roy : Oui

Siège #3 - Samuel Roy : Oui

Siège #5 - Michel Turcot : Non

Siège #6 - Éric Trudel : Oui

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Samuel Roy

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le règlement 2024-001 intitulé : « Règlement sur l'imposition des taxes foncières et des compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2024 », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-07

7.5 - ADOPTION - Règlement de tarification des biens et services 2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël peut prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification en vertu de l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.c. F-2.1) ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et qu'un premier projet de règlement du présent règlement a été adopté lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 ;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ledit règlement, les membres du conseil déclarent tous l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le règlement 2024-002 intitulé : « Règlement décrétant la tarification des biens et services 2024 », et de le porter au registre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 - AVIS DE MOTION - Règlement sur le fonds de roulement

Avis de motion est, par la présente, donné par Monsieur Richard Thibault, qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2024-003 intitulé :

« Règlement sur le fonds de roulement »,

tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-01-08

7.7 - DÉPÔT du projet de Règlement sur le fonds de roulement de la municipalité 2024-003

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël possède un fonds de roulement de 49 000\$ seulement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël désire se prévaloir du pouvoir prévu aux articles 1094.0.2 et suivants du code municipal;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 800 000\$ soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance, par monsieur le conseiller ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DÉPOSER le projet règlement 2024-003 décrétant l'augmentation du fonds de roulement et le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Création du fonds de roulement

Le présent règlement a pour but de créer un fonds de roulement et de permettre au conseil municipal d'administrer de façon plus efficace et plus opérationnelle les affaires de la municipalité, conformément aux pouvoirs qu'elle possède en vertu du code municipal.

ARTICLE 3 Mise à la disposition des sommes

Afin de constituer ce fonds de roulement, le conseil approprie à même le surplus accumulé non-affecté et la trésorerie du fond général de la municipalité ou d'une partie de ceux-ci, ou en effectuant plusieurs de ces opérations, ou encore utilisant toute autre forme prévue par le code municipal, des crédits jusqu'à concurrence d'un total n'excédant pas 250 000\$ stipulé à l'article 4 du présent règlement.

ARTICLE 4 Montant maximal des fonds

Le montant du fonds de roulement municipal créé en vertu des dispositions du présent règlement ne peut excéder 20% des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité. Toutefois, si le montant du fonds excède le pourcentage prévu parce que le budget d'un exercice postérieur comporte moins de crédit que celui utilisé pour fixer ce montant, ce dernier peut demeurer inchangé.

ARTICLE 5 Montant actuel des fonds

Le montant de ce fonds est constitué par l'affectation à cette fin d'une somme de 201 000\$ provenant de l'excédent de fonctionnement non-affecté au 31 décembre 2023 et des liquidités du fond général.

ARTICLE 6 Emprunt sur le fonds de roulement

Le conseil peut, par résolution, emprunter du fonds de roulement les deniers dont il a besoin pour toutes les fins de sa compétence, y compris les sommes dont il peut avoir besoin pour rencontrer les dépenses de la municipalité au cours de l'exercice, en attendant la perception des revenus de ce même exercice.

ARTICLE 7 Remboursement

Tout emprunt fait par le conseil à même le fonds de roulement, à l'exception de ceux faits pour rencontrer les dépenses de la municipalité au cours d'un même exercice, en attendant la perception des revenus de ce même exercice et qui doivent être remboursés au fonds dans les 12 mois de la date d'approbation de l'emprunt, doivent être remboursés au fond dans une période n'excédant pas 10 ans de la date de l'emprunt. La résolution autorisant l'emprunt indique le terme de remboursement qui ne peut excéder 10 ans. La municipalité de Saint-Raphaël doit prévoir, chaque année, à même ses fonds généraux une somme suffisante pour rembourser l'emprunt au fonds de roulement.

ARTICLE 8 Intérêts

Les intérêts générés du compte du fonds de roulement sont appropriés comme revenu ordinaire de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés le cas échéant.

ARTICLE 9 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-09

7.8 - RÉSOLUTION de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 596 300 \$ qui sera réalisé le 16 janvier 2024

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite emprunter par billets pour un montant total de 596 300 \$ qui sera réalisé le 16 janvier 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2007-111	464 800 \$
2016-174	5 400 \$
2018-194	126 100 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2007-111, la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 16 janvier 2024;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 janvier et le 16 juillet de chaque année;
3. Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	60 800 \$
2026.	63 800 \$
2027.	66 900 \$
2028.	70 400 \$
2029.	73 800 \$ (à payer en 2029)
2029.	260 600 \$ (à renouveler)

- QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2007-111 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 16 janvier 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-10

7.9 Soumission pour billets

Soumissions pour l'émission de billets:

Date d'ouverture : 9 janvier 2024 Nombre de soumissions : 3

Heure d'ouverture : 10 h Échéance moyenne :
3 ans et 11 mois

Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec

Date d'émission : 16 janvier 2024

Montant : 596 300 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 16 janvier 2024, au montant de 596 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

60 800 \$ 4,72000 % 2025

63 800 \$ 4,72000 % 2026

66 900 \$ 4,72000 % 2027

70 400 \$ 4,72000 % 2028

334 400 \$ 4,72000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,72000 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE BELLECHASSE

60 800 \$ 4,75000 % 2025

63 800 \$ 4,75000 % 2026

66 900 \$ 4,75000 % 2027

70 400 \$ 4,75000 % 2028

334 400 \$ 4,75000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,75000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

60 800 \$ 5,05000 % 2025

63 800 \$ 4,75000 % 2026

66 900 \$ 4,50000 % 2027

70 400 \$ 4,45000 % 2028

334 400 \$ 4,45000 % 2029

Prix : 98,80900 Coût réel : 4,82890 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Raphaël accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 16 janvier 2024 au montant de 596 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2007-111, 2016-174 et 2018-194. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - DÉPÔT des permis et certificats de décembre 2023

Sept (7) permis et autorisations ont été émis au cours du mois de décembre dont:

- Un (1) d'agrandissement
- Un (1) d'addition de bâtiment
- Un (1) d'abattage d'arbres

- Quatre (4) de feu / brûlage.

8.2 - AVIS DE MOTION - Modification du Règlement de zonage

Avis de motion est, par la présente, donné par Samuel Roy, qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2024-004 intitulé :

« Modification du règlement de zonage 2022-228 »,

tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-01-11

8.3 - DÉPÔT du projet de Règlement de zonage 2024-004

ATTENDU l'avis de motion du premier projet modifiant le règlement de zonage à la séance du 9 janvier 2024 du conseil;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Raphaël est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- ET RÉSOLU de déposer le projet de règlement 2024-004 amendement le règlement de zonage 2022-228;

Article 1 VALIDITÉ

Le conseil décrète le dépôt du présent projet d'amendement du règlement, de manière à ce que, si un article devait être un jour déclaré nul, les autres articles du présent règlement continueraient de s'appliquer.

Article 2 : MODIFICATION DE LA ZONE H-3

afin de permettre la construction de logement multifamilial de deux (2) à trois (3) étages, cartographie annexe 1.

Article 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de décembre de la sécurité publique et des incendies

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du directeur de la sécurité publique.

2024-01-12

9.2 - RÉSOLUTION autorisant le contrat de service avec la Croix-Rouge canadienne

ATTENDU QUE les municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection de la vie, de la santé et de l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs notamment la Loi sur la Sécurité Civile (R.L.R.Q.,c.S-2.3), le Code Municipal du Québec (R.L.R.Q.,c-27.1);

ATTENDU QUE la SCCR est un organisme humanitaire sans but lu-

cratif, membre à part entière du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont la mission est notamment de porter assistance aux individus, aux groupes ou aux communautés touché(e)s par des situations d'urgence ou de sinistre en leur offrant une aide humanitaire;

ATTENDU QUE la SCCR, au moyen de ses ressources, incluant une force bénévole, et de son expertise, est susceptible d'aider et de soutenir, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités lors de sinistres, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU QUE la SCCR est reconnue par le Ministère de la Sécurité publique (MSP) pour: préparer et mettre en œuvre les Services aux Personnes sinistrés lors de sinistres, de gérer l'inventaire de Matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre;

ATTENDU QUE les parties souhaitent établir les modalités suivantes lesquelles la SCCR fournira des Services aux Personnes sinistrées en cas de sinistres sur le territoire de la municipalité de Saint-Raphaël;

ATTENDU QU' en vertu du paragraphe 2.1 du premier alinéa de l'article 2.1 du premier alinéa de l'article 938 du Code Municipal du Québec, la présente entente n'est pas soumise aux règles d'appel d'offres prévues aux articles 935 et 936 de ce même code.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE SIGNER l'entente avec la Croix-Rouge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-13

9.3 - RÉSOLUTION autorisant le plan d'acquisition d'un véhicule de services

ATTENDU QUE le conseil a adopté le PTI (Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026), tel qu'il appert à la résolution ;

ATTENDU QUE au sein du PTI, un montant de 80 000\$ fut réservé à l'achat d'un camion (pick-up) pour les services de sécurité publique et des travaux publics;

ATTENDU QUE le dépôt d'un rapport d'analyse fournissant des recommandations, explications et justifications en lien avec un projet d'acquisition d'un véhicule de fonctions;

ATTENDU QUE le rapport mentionne les équipements nécessaires pour rendre ledit véhicule fonctionnel aux diverses opérations:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER une dépense n'excédant pas 80 000\$ pour l'achat d'un camion (pick-up) destiné au service de sécurité publique et des travaux publics ainsi que les équipements et les frais mentionnés aux présentes, tel que recommandé par le rapport d'analyse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du directeur du service des travaux publics.

2024-01-14

10.2 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / études de caractérisation et géotechnique rang du Bras et Ste-Marie-Anne

ATTENDU la volonté du conseil de connaître l'état de son réseau routier, de préparer les réfections potentielles ;

ATTENDU la volonté du conseil de rechercher des aides financières dans les différents programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE des plans et devis seront nécessaires à la réalisation d'un projet ;

ATTENDU la réception de soumissions suite à la demande de prix pour des services professionnels concernant une étude géotechnique et de caractérisation environnementale pour les projets combinés du rang du Bras et du rang Sainte-Marie-Anne, les offres suivantes:

Mandat de services professionnels – Étude géotechnique et de caractérisation environnementale

- Groupe GEOS = 28 750.00\$ (taxes en sus);
- Nvira = 41 326.66\$ (taxes en sus);
- Englobe = 49 786.00\$ (taxes en sus);
- GHD = Aucune soumission reçue;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat par invitation à « Groupe GEOS », d'un montant de 28 750\$ avant taxes, pour la réalisation d'un mandat d'honoraires professionnels, tel que décrit ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - LOISIRS-TOURISME

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs, des sports et la culture de la municipalité.

2024-01-15

11.2 - Demande gratuité de salles pour activités locales par une OBNL - Maison de la famille

ATTENDU la réception d'une demande provenant de la Maison de la famille de Bellechasse, demandant au conseil la gratuité pour la réservation de salles du centre communautaire dans le cadre de

l'activité « Ateliers parents-enfants » ;

ATTENDU QUE la Maison de la famille de Bellechasse utilise les salles gratuites pour la tenue d'activités au bénéfice des citoyens de Saint-Raphaël et ce, en collaboration avec le service des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER la gratuité pour la demande de salles liée à la tenue de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-16

11.3 - Demande gratuité de salles pour activités locales par une OBNL - Maison de la famille

ATTENDU la réception d'une demande provenant de la Maison de la famille de Bellechasse, demandant au conseil la gratuité pour la réservation de salles du centre communautaire dans le cadre de l'activité « Cuisine collective pour les enfants » ;

ATTENDU QUE la Maison de la famille de Bellechasse utilise les salles gratuites pour la tenue d'activités au bénéfice des citoyens de Saint-Raphaël et ce, en collaboration avec le service des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER la gratuité pour la demande de salles liée à la tenue de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-17

11.4 - Demande gratuité de salles pour activités locales par une OBNL - Centre femmes Bellechasse

ATTENDU la réception d'une demande provenant du Centre de femmes de Bellechasse, demandant au conseil la gratuité pour la réservation de salles du centre communautaire dans le cadre de l'activité « Vivre en solo » ;

ATTENDU QUE le Centre femmes de Bellechasse utilise les salles gratuites pour la tenue d'activités au bénéfice des citoyens de Saint-Raphaël et ce, en collaboration avec le service des loisirs ;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Turcot exprime son désaccord concernant l'adoption de la proposition et demande le droit de parole afin d'exprimer les raisons de son désaccord ;

ATTENDU QUE monsieur le maire Thibault demande de procéder au vote :

Siège #2 - Gaétan Roy : Oui

Siège #3 - Samuel Roy : Oui

Siège #5 - Michel Turcot : Non

Siège #6 - Éric Trudel : Oui

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par: Samuel Roy

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER la gratuité pour la demande de salles liée à la te-

nue de l'activité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

12 - LÉGISLATION

2024-01-18

12.1 - DÉPÔT - Politique concernant la confidentialité des informations personnelles 2024-001-P et 2024-002-P

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël est un organisme public assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c. A-2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'accès prévoit qu'un organisme public incluant un organisme municipal, doit se doter d'une politique de confidentialité s'il collecte des renseignements personnels par un moyen technologique ;

CONSIDÉRANT qu'une telle politique doit être publiée sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Raphaël et diffusée par tout moyen propre à atteindre toute personne concernée ;

CONSIDÉRANT QU'UNE telle politique s'applique de manière complémentaire à la Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT QUE pour s'acquitter des obligations prévues à la Loi sur l'accès, est instituée la présente Politique de confidentialité de la Municipalité de Saint-Raphaël.

CONSIDÉRANT QUE pour s'acquitter des obligations prévues à la Loi sur l'accès, une politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels est joint à la présente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par: Michel Turcot

- QUE le Conseil adopte la politique sur la confidentialité 2024-001-P ;
- QUE le Conseil adopte la politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels 2024-002-P ;
- QUE celle-ci soit publiée et disponible sur le site de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-01-19

12.2 - DÉPÔT - Politique de prêt et de location des salles, installations sportives et récréatives et des équipements 2024-003-P

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël tient à fournir les éléments essentiels au fonctionnement de ses infrastructures pour les résidents et d'en établir les modalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER la politique de prêt et de location des salles, installations sportives et récréatives et des équipements annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.3 - AVIS DE MOTION - Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier 2024-005

Avis de motion est, par la présente, donné par Monsieur Richard Thibault, qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2024-005 intitulé :

« Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier 2024-005 »,

Tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-01-20

12.4 - DÉPÔT - Projet de règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier

ATTENDU que les articles 467 et 626 alinéas 17 du Code de la sécurité routière confèrent à une municipalité le pouvoir d'adopter un règlement autorisant, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, qu'un surveillant puisse circuler à bord d'un véhicule routier devant une souffleuse à neige;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Raphaël souhaite se prévaloir de ces dispositions dans le cadre des opérations de déneigement avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg des chemins publics;

ATTENDU la nécessité de prévoir au présent projet de règlement des critères visant à assurer la sécurité des enfants, des résidents ainsi que des travailleurs dans le cadre de l'exécution des opérations de déneigement des chemins publics avec une souffleuse à neige;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance régulière du 9 janvier 2024 par le conseiller et que le projet de règlement a été présenté à cette même date ;

ATTENDU QUE des copies dudit projet de règlement étaient disponibles pour consultation;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent expressément à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Turcot

ET RÉSOLU de déposer le projet de règlement 2024-005 « Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier » pour adoption à la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - VARIA

Aucun point

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question nécessitant un suivi. Quelques commentaires et suggestions.

2024-01-21

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20h XX heures

Richard Thibault

Maire
sortir

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C.

Directeur général et secrétaire-tré-

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C., directeur général et secrétaire-tré-

Je, Richard Thibault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, Maire

2024/01/10

09:33:28

Année 2023

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL

C/P Registre des chèques - Paiements directs ACP

N° Page

Année	2023	Fonds	1	Banque	54-112-10	Période	12		
N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant					
P2300575	2023/12/31	6	MRC BELLECHASSE	5 402.50					
P2300576	2023/12/31	25	CIMENT QUÉBEC INC.	7 966.14					
P2300577	2023/12/31	82	INFO-MANIAC	57.49					
P2300578	2023/12/31	100	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	7 094.38					
P2300579	2023/12/31	116	AREO-FEU LIMITEE	1 148.60					
P2300580	2023/12/31	296	PAQUET ET FILS	2 004.68					
P2300581	2023/12/31	341	CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE	2 146.10					
P2300582	2023/12/31	352	LEMIEUX NOLET comptables agréés SENC	15 924.04					
P2300583	2023/12/31	393	SINTO INC.	708.25					
P2300584	2023/12/31	396	MACPEK INC.	1 483.13					
P2300585	2023/12/31	401	METAL L.P.L. ENR.	97.73					
P2300586	2023/12/31	415	PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	954.08					
P2300587	2023/12/31	484	VALERIE BERGERON	45.00					
P2300588	2023/12/31	537	ÉQUIPEMENT SMS KOMATSU	2 069.55					
P2300589	2023/12/31	539	KALEI 9302-9460 QC INC.	3 271.96					
P2300590	2023/12/31	688	EVEREST AUTOMATIQUE	1 715.53					
P2300591	2023/12/31	819	ORTEC ENVIRONNEMENT SERVICES INC.	33 207.59					
P2300592	2023/12/31	2518	SIGNALISATION LÉVIS INC.	602.75					
P2300593	2023/12/31	2431377	LES ENTREPRISES REMILLARD & FILS	634.66					
P2300594	2023/12/31	2432022	TRADITION - 8787	82.31					
P2300595	2023/12/31	2432848	THIBAUT RICHARD	45.00					
P2300596	2023/12/31	2433267	BOUCHARD PIERRE	574.88					
P2300597	2023/12/31	2433585	CHABOT ÉDITH	45.00					
P2300598	2023/12/31	2433910	THIBAUT DORILDA	780.02					
P2300599	2023/12/31	2480955	BOSSÉ & FRÈRE INC.	960.50					

P2300600	2023/12/31	2484949	BUOPRO CITATION INC.	221.54
P2300601	2023/12/31	3642057	JAVEL BOIS-FRANCS (2743-2855 QUÉBEC INC)	1 305.66
P2300602	2023/12/31	3701549	ENVIRONOR CANADA INC.	10 110.74
P2300603	2023/12/31	3806063	CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS	15.93
P2300604	2023/12/31	3877699	PROPANE GRG	3 311.81
P2300605	2023/12/31	4661311	CRÉAPHISTE	1 481.63
P2300606	2023/12/31	6465270	AQUATECH INC.	5 320.18
P2300607	2023/12/31	6832175	GROUPE CCL	127.62
P2300608	2023/12/31	7001001	LUC OUELLET ÉLECTRIQUE INC.	3 681.95
P2300609	2023/12/31	7081805	SINTRA INC. (DIVISION EST) BML	5 755.44
P2300610	2023/12/31	7892160	LES ENTREPRISES DONALD BOLDOC INC.	839.32
P2300611	2023/12/31	8332821	LES ÉQUIPEMENTS WIL-BE INC.	4 954.50
P2300612	2023/12/31	8334720	ARCHITECTES ROBERGE & LEDUC	561.27
P2300613	2023/12/31	8718151	TETRA TECH QI INC.	10 261.81
P2300614	2023/12/31	8842271	GARAGE G.L. GAGNON INC.,.	78.31
P2300615	2023/12/31	8843955	CONSTRUCTION RÉNOVATION DENIS GUAY	44 992.20
P2300616	2023/12/31	8854411	AVANTIS COOPÉRATIVE	826.22
P2300617	2023/12/31	8873142	9196-4056 QUÉBEC INC.	1 073.87
P2300618	2023/12/31	8876608	BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-GERVAIS	382.49
P2300619	2023/12/31	9771220	EUROFINS ENVIRONEX	3 414.20
P2300620	2023/12/31	9859854	MORIN CLAUDE	45.00
P2300621	2023/12/31	9944567	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.	6 350.70
Total				194 134.26

Nombre de chèques émis 47

DPGR_REGISTRE

2024/01/10

10:00:30

Année 2023

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL (R)

N° Page

1

Registre des chèques

Année	2023	Fonds	1	Banque	54-112-10	Période	12		
N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom			Montant			
C2300120	2023/12/31	601	MARIE-JOSÉE FORTIN			165.00			
C2300121	2023/12/31	200337	CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-RAPHAEL INC.			375.00			
C2300122	2023/12/31	5360422	NATURE ACTION QUÉBEC INC.			2 540.00			
C2300123	2023/12/31	8832860	HERVÉ FERLAND TRANSPORT INC.			9 657.91			
Total						12 737.91			
Nombre de chèques émis		4							
Grand total						12 737.91			
Nombre de chèques émis		4							

Février 2024



Bibliothèque
Mardi et mercredi 18h30 à 19h30
88, rue du Foyer



Danse country
Débutant de 19h à 20h
Intermédiaire de 20h à 21h



Pickleball
Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Viative
13h30, centre communautaire



Danse enfantine
18h à 18h45



EcoCentre
Samedi 8h00 à 12h00



Dard
Vendredi 19h

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
					Clinique de vaccination 	
4	5	6	7	8	9	10
Tournoi charlemagne, 13h 		Séance du conseil 19h30 	SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H Ateliers d'échange parents-enfant 	Tournoi de Joffre	Soirée country MG-DANSE 	Cuisine collective maison de la famille au centre communautaire
11	12	13	14	15	16	17
			SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H Ateliers d'échange parents-enfant 	Diner de la Saint-Valentin		
18	19	20	21	22	23	24
			SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H Ateliers d'échange parents-enfant 			
25	26	27	28	29		
PM de danse au centre communautaire 			SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H Atelier toga balle, 19h Ateliers d'échange parents-enfant 			

*23, 24 et 25 février
Fin de semaine des joues rouges*

Janvier 2024



Bibliothèque
Mardi et mercredi 18h30 à 19h30
88, rue du Foyer



Danse country
Débutant de 19h à 20h
Intermédiaire de 20h à 21h



Pickleball
Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Viative
13h30, centre communautaire



Danse enfantine
9h au gymnase



EcoCentre
Samedi 8h00 à 12h00



Dard
Vendredi 19h

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H	4	5	6
7 Tournoi charlemagne, 13h30	8	9 Séance du conseil 19h30	10 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H	11 Tournoi joffre, 18h30	12	13
14	15 Début session danse country	16	17 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H	18	19	20
21 Début session danse enfantine au gymnase	22	23	24 Atelier de yogaballe petite salle du centre communautaire, 19h SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H	25	26	27 Atelier d'onguent, 9h30 au centre communautaire
28 Après-midi de danse, 13h30 centre comm.	29	30	31			